

Image not found or type unknown



Donation de ma maison à mon fils

Par **gerard rocca**, le **28/11/2017** à **21:38**

Bonjour j'ai un bar restaurant en affaire personnel au rez de chaussez et ma maison au 1er etage , j'ai des dettes sur le bar au RSI ,je voudrais faire une donation sur la maison à mon fils pour evité une saisie de toute la maison , est il possible de le faire et que mon fils ne puisse pas récupéré les dettes ?

merci beaucoup pour vos réponses